

LES SOURCES INÉDITES EN HISTOIRE

Travaux issus des journées d'étude de jeunes chercheurs organisées à l'École nationale des chartes, les 25 et 26 mai 2018, par le centre Jean-Mabillon et l'association Chroniques chartistes.

Études réunies par Léo Davy

École nationale des chartes

Date de mise en ligne : 13 décembre 2021.

*Contenu mis à disposition selon les termes de la licence
Creative Commons : attribution, pas d'utilisation
commerciale, pas de modification.*

ÉDITER UNE CORRESPONDANCE NOBILIAIRE DU XVI^e SIÈCLE : ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES D'UNE RESTITUTION

Le cas de la correspondance de Guy Chabot

par ÉLISABETH SOSSON ◆

Éditer une correspondance nobiliaire du XVI^e siècle : enjeux méthodologiques d'une restitution

Le cas de la correspondance de Guy Chabot

ÉLISABETH SOSSON ♦

I. Guy Chabot et sa correspondance

1. Qui est Guy Chabot ?

Si les dates de naissance et de mort de notre personnage sont incertaines (sans doute né en 1508, il serait décédé en 1584), il est en revanche un événement qui permit à son nom de subsister confusément dans la mémoire collective. En effet, Guy Chabot fut l'auteur du célèbre « coup de Jarnac », botte d'escrime inédite qui lui assura en juillet 1547 la victoire sur son adversaire, François de Vivonne, lors du dernier duel juridique autorisé par un roi de France.

Baron de Jarnac, Guy Chabot appartient à un lignage de rang intermédiaire, originaire du Poitou et dont l'ascension sociale se trouva confortée lors de la guerre de Cent Ans. Il hérita de la faveur des Valois, dont bénéficiait avec éclat son oncle, Philippe de Brion (plus connu sous le nom d'amiral Chabot), ami d'enfance puis favori de François I^{er}. Cette personnalité de premier plan dans l'entourage du roi-chevalier, conseiller influent et agent efficace de la monarchie, prit en main l'éducation militaire et politique du jeune baron de Jarnac, qui fut durablement marqué par sa participation aux guerres d'Italie.

Plus précisément, Guy Chabot appartient à la noblesse seconde, ce groupe social caractéristique de l'époque moderne identifié par

Jean-Marie Constant¹ et défini par Laurent Bourquin comme « un ensemble de gens capables, de par leur influence dans les provinces, d'exercer un rôle de relais entre l'État, la très haute noblesse et les gentilshommes locaux »². En tant que tel, le baron de Jarnac se mit au service de la couronne des Valois, de François I^{er} à Charles IX, en province. Il y fut investi de différentes charges, parmi lesquelles la plus importante fut celle de gouverneur de La Rochelle et de l'Aunis, qu'il exerça à la suite de son père, Charles Chabot, de 1559 à 1572. Il eut à affronter un moment bien particulier, à savoir le début des guerres de Religion et le basculement de La Rochelle dans le camp protestant. Cet épisode lourd de conséquences pour la monarchie lui fut directement imputé, si bien que le gouverneur de La Rochelle s'attira le mépris d'une historiographie qui le condamna comme représentant incompetent de la Couronne. Pourtant, la correspondance de ce personnage, ignorée depuis le xvii^e siècle³, s'avère une source de première importance pour cerner les mécanismes politiques et sociaux à l'œuvre dans ce douloureux moment charnière entre Renaissance et guerres civiles.

2. Caractéristiques du corpus documentaire

La correspondance éditée dans le cadre de notre thèse d'École des chartes (qui se concentre sur la période 1559-1572) se compose d'environ trois cent cinquante lettres, à la fois passives et

1 Jean-Marie Constant, « Un groupe nobiliaire stratégique dans la France de la première moitié du xvii^e siècle : la noblesse seconde », dans *L'État et les aristocraties (France, Angleterre, Écosse), xii^e-xvii^e siècle. Actes de la table ronde organisée par la CNRS, Maison française d'Oxford, 26 et 27 septembre 1986*, dir. Philippe Contamine, Paris, 1989, p. 279-304.

2 Laurent Bourquin, *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux xvi^e et xvii^e siècles*, Paris, 1994, p. 9.

3 Au xvii^e siècle, le père Pierre Soulier, auteur d'une *Histoire du calvinisme* publiée en 1686, fut le premier à se pencher sur la correspondance de Guy Chabot pour comprendre l'engagement de La Rochelle en faveur du parti condéen (Pierre Soulier, *Histoire du calvinisme, contenant sa naissance, son progrès, sa décadence, et sa fin en France, par monsieur Soulier, prêtre*, Paris, 1686). Sa démarche demeura toutefois isolée, car aucun des détracteurs du gouverneur au xix^e siècle ne semble avoir pris connaissance de ces sources.

actives. Par-là, on entend qu'elle regroupe les missives reçues par Guy Chabot ainsi que celles expédiées par ses soins à ses divers interlocuteurs, qu'il s'agisse de membres de sa famille immédiate, de cousins et autres affiliés, d'anciens compagnons d'armes, de personnalités proches du pouvoir royal, de représentants des communautés religieuses et des institutions locales ou encore, bien évidemment, de la Couronne elle-même, c'est-à-dire des monarques (François II puis Charles IX) et de Catherine de Médicis. Les lettres antérieures à la nomination du baron de Jarnac comme gouverneur de La Rochelle ont donc été écartées du corpus sélectionné, les plus significatives d'entre elles figurant parmi les pièces justificatives éditées en annexe.

Cependant, cette correspondance est loin de se limiter aux seules lettres du gouverneur de La Rochelle. Celle-ci présente en effet une remarquable diversité documentaire, puisque l'on y trouve également des mémoires contemporains, des copies de missives transmises à Guy Chabot, des inventaires militaires ou encore des documents législatifs. Également éditées en annexe, ces pièces à l'origine parfois mystérieuse⁴ sont autant de témoins du rôle social et politique dévolu à la lettre, dont l'une des vocations est de répondre à une profonde soif de connaissance de l'actualité, afin d'assister le représentant de la monarchie dans son action.

La provenance des fonds mérite d'être signalée : ceux-ci sont actuellement dispersés entre quatorze bibliothèques particulières et collections publiques, localisées en Bretagne, en Charente-Maritime, à Genève ou encore à Saint-Petersbourg. La réunion même du corpus a donc nécessité un méticuleux travail de recherche et d'identification, accompagné par un recensement des missives toujours en circulation au gré des ventes publiques ainsi que des lettres mentionnées ou éditées par les historiens ou les chroniqueurs de l'époque moderne. C'est cet éclatement du corpus entre de multiples fonds, bien souvent limités à quelques pièces isolées, qui explique en partie le désintérêt dont a souffert jusqu'à présent la correspondance de Guy Chabot.

4 Bien souvent, aucune information n'est fournie sur leur expéditeur ni sur la lettre qu'elles accompagnaient.

3. *Restitution ou reconstitution ?*

L'objectif de notre propos n'est pas de revenir sur la reconstitution de la correspondance du gouverneur de La Rochelle, en évoquant le travail de rassemblement et de datation des lettres dispersées, d'identification des scripteurs, ou d'élaboration du texte. Nous souhaitons ici nous interroger plutôt sur la restitution de cet ensemble épistolaire⁵. Comment, en effet, peut-on rendre un tel corpus intelligible à un lecteur du XXI^e siècle, alors que la langue du rédacteur n'a pas été modernisée ? Comment permettre au lecteur de s'appropriier le texte avec aisance, par-delà le seul travail éditorial ? L'enjeu de cette présentation est donc de proposer quelques pistes de réflexion sur les outils dont dispose l'éditeur, à partir du cas particulier de la correspondance du baron de Jarnac.

II. Face au foisonnement épistolaire : le tableau chronologique

Le tableau chronologique a pour ambition d'offrir une appréhension de l'ensemble du corpus en quelques pages seulement (tabl. 1a et b). Une telle présentation permet de dégager rapidement les principales informations relatives à la correspondance et de disposer d'une chronologie épurée. Surtout, elle fournit un bon moyen pour mesurer la densité des échanges épistolaires, en mentionnant les documents perdus (et donc absents de l'édition) mais dont l'existence est attestée par le propos même des rédacteurs.

Nous avons choisi d'organiser notre tableau en six colonnes :

- Numéro. Il s'agit du numéro affecté à la lettre dans l'édition. On notera l'absence de certaines lettres (à savoir les lettres 5, 6 et 7), placées dans l'édition au terme de l'année qu'elles concernent en raison de leur datation trop imprécise ;
- Date de rédaction ;

⁵ Nous n'entendons pas ici la restitution dans son sens philologique, à savoir l'« ajout d'un segment absent du témoin ou remplacé par un autre au cours de la tradition » (Frédéric Duval, *Les mots de l'édition*, Paris, 2015, p. 232).

- Lieu de rédaction. Cette information et la précédente sont livrées dans la mesure du possible. Les arguments qui fondent datation et identification figurent dans l'édition, afin de ne pas surcharger le contenu du tableau ;
- Expéditeur ;
- Destinataire. Expéditeur et destinataire sont eux aussi nommés lorsque leur identification le permet. Par souci de cohérence, ils figurent bien évidemment sous le nom utilisé dans l'édition ainsi que dans l'index (nom de lignage plutôt que nom de terre ou inversement) ;
- Réponse. Un « oui » présent dans cette colonne signale que la lettre concernée constitue la réponse à une missive échangée précédemment entre les deux correspondants mais pour laquelle aucun témoin n'a pu être retrouvé et dont la date exacte demeure inconnue.

Quand les allusions à une lettre perdue sont assez précises, celle-ci peut figurer dans une ligne à part du tableau. Elle se distingue alors des lettres éditées par l'absence d'un numéro propre ainsi que par la restitution entre crochets carrés des informations la concernant (c'est par exemple le cas entre les numéros 92 et 95).

Tabl. 1 | a. Tableau chronologique de la correspondance de Guy Chabot.

N°	Date	Lieu	Expéditeur	Destinataire	Réponse
1	03/05/1559	Paris	Anne de Montmorency	G. C.	oui
2	16/06/1559	Paris	Anne de Montmorency	G. C.	
3	24/06/1559	Paris	Anne de Montmorency	G. C.	oui
4	24/07/1559	Sainte-Foy- de-Longas	Antoine de Bourbon	G. C.	
8	31/01/1560	La Rochelle	G. C.	François de Lorraine	
9	11/02/1560	La Rochelle	G. C.	François de Lorraine	oui

N°	Date	Lieu	Expéditeur	Destinataire	Réponse
11	05/03/1560	Amboise	Charles de Burie	G. C.	oui
12	12/03/1560	La Rochelle	G. C.	François de Lorraine	
13	13/03/1560	Amboise	Chanterac	G. C.	
14	18/03/1560	Vivonne	de Morogues	G. C.	
15	20/03/1560	Fontainebleau	Charles Chabot	G. C.	
16	10/04/1560	Saint-Aulaye	G. C.	Antoine de Bourbon	oui

Tabl. 1 | b. Tableau chronologique de la correspondance de Guy Chabot.

N°	Date	Lieu	Expéditeur	Destinataire	Réponse
79	?/10/1563	La Rochelle	G. C.	Catherine de Médicis	
80	05/11/1563	La Rochelle	G. C.	Charles IX	oui
81	16/12/1563	Paris	Catherine de Médicis	G. C.	oui
84	16/04/1564	Jarnac	G. C.	Charles IX	
85	16/04/1564	Jarnac	G. C.	Catherine de Médicis	
86	16/04/1564	Jarnac	G. C.	Anne de Montmorency	
88	16/05/1564	Jarnac	G. C.	Charles IX	oui
89	16/05/1564	Jarnac	G. C.	Catherine de Médicis	
90	16/05/1564	Jarnac	G. C.	Michel de L'Hospital	
91	16/05/1564	Jarnac	G. C.	?	
92	21/07/1564	Montlieu-la-Garde	de La Mothe	G. C.	
...	[04/08/1564]	[Roussillon]	[Charles IX]	G. C.	
95	04/08/1564	Roussillon	Catherine	G. C.	oui
96	18/08/1564	Jarnac	G. C.	Catherine de Médicis	oui

N°	Date	Lieu	Expéditeur	Destinataire	Réponse
97	29/08/1564	Bourg-sur-Charente	Louis de Lansac	G. C.	
98	25/09/1564	Avignon	Louis de Lansac	G. C.	oui
...	[?/11/1564]	?	[G. C.]	[Catherine de Médicis]	
99	?/12/1564	Montpellier	Charles IX	G. C.	oui

III. Documents comptables et inventaires : un traitement particulier

Puisque la correspondance ne rassemble pas uniquement des lettres, il est indispensable de s'interroger sur le traitement à réserver à ces pièces jointes sans lesquelles les enjeux des échanges épistolaires perdraient de leur clarté. Sur ce point, de solides réflexions ont pu être déjà menées, dont on trouvera une présentation synthétique dans les *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*⁶. Les remarques ici formulées reprennent directement le contenu de ce manuel.

Documents sériels, les comptes et les inventaires se caractérisent par une concentration de données relatives à un même thème. Toute la difficulté est alors d'« optimiser le rapport entre données transmises et volume de l'édition, sans priver totalement l'utilisateur du contact avec le texte original »⁷. Dans cette perspective, l'éditeur de comptes ou d'inventaire peut procéder à un certain nombre d'allègements pour fluidifier la lecture du texte, abandonnant notamment les formules introductives (telles que « item », « ci », « valant »). De fait, l'éditeur jouit en la matière d'une grande inventivité. Depuis les années 1980, les historiens privilégient une édition synthétique des documents sous la forme d'un tableau, afin de palier la profusion des données et leur éparpillement au gré

6 Françoise Viellard et Olivier Guyotjeannin, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. I : *Conseils généraux*, Paris, 2014.

7 Étienne Hamon, « Les comptes de la fabrique de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Gisors », dans F. Viellard et O. Guyotjeannin, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux...*

le prix de l'ensemble (tabl. 2). Toutes les précisions concernant l'état des personnages ou le prix des denrées à l'unité ont ainsi été reléguées en note, toujours dans un souci de lisibilité. Notre objectif, lors de l'édition de ce document, s'avérait en effet purement financier : connaître le total des sommes engagées par le gouverneur auprès des marchands de La Rochelle afin de mieux cerner son autonomie économique.

Tabl. 2 | Inventaire des vivres livrés par Guy Chabot à la flotte du Grand Prieur en septembre 1560 édité à partir du manuscrit de la BNF.

Produit	Fournisseur	Client	Quantité	Prix
Vin	Jehan Chauvet ^a	Les capitaines Meullon (dit Morice), Compte, Fiasque, le s ^r de Charliez, le s ^r de La Bastide et Albisse	10 tonneaux de 2 pipes chacun	350 £ ^b
	M ^e Amateur Blandin	Jehan Cornette ^c	2 tonneaux	17 £ 10 s.
	<i>Id.</i>	Claude Thenard	1 pipe	70 £
	Le s ^r de Dampierre	Le capitaine Barche	2 tonneaux	52£ 10 s.
	Pierre Grousset	Claude Chenard ^d	3 pipes	70 £
	Jacques Pasquier	Jehan Cornette	4 pipes	70 £
	Le s ^r de Beaulieu	François de Lorraine	2 tonneaux	70 £
		[Totaux des vins :]	[20 tonneaux ^e]	[700 £ ^f]

a. Marchand tavernier de La Rochelle. Cette précision ainsi que les suivantes sont fournies par le rédacteur de l'inventaire.

b. Le prix du tonneau à l'unité est de 35 £.

c. Écrivain des galères du Grand prieur.

d. Secrétaire du s^r de Carces, lieutenant général du Grand prieur.

e. Ce total correspond à celui prévu par l'ordonnance du 16 septembre 1560.

f. Ce montant est le résultat de l'addition des différentes sommes mentionnées par l'inventaire mais il correspond exactement au prix de 20 tonneaux à 35 £ le tonneau.

Produit	Fournisseur	Client	Quantité	Prix
Biscuits	Mathurin Digeon ^g	Jacques de Barberousse ^h	20 quintaux	55 £ ⁱ
	David Bailly	Jacques de Barberousse	16 quintaux 41 livres	44 £ 2 s. 7 d.
	Clement Cottin	Jacques de Barberousse	7 quintaux 35 livres	20 £ 4 s. 3 d.
	Clement Cottin	Jehan Cornette	32 quintaux	88 £
	Jacques Boucher	Jehan Cornette	11 quintaux 65 livres	32 £ 9 d.
	Julien Leblanc	Jehan Cornette	49 quintaux 87 livres	137 £ 2 s. 10 d.
	Julien Leblanc	Jacques de Barberousse	9 quintaux 60 livres	26 £ 8 s.
	Jehan Douet le Jeune	Claude Thenard	7 quintaux 16 livres	19 £ 13 s. 9 d.
	Michel Gasquet	Claude Thenard	37 quintaux ½	103 £ 2 s. 6 d.
	Louys Blanchard	Claude Thenard	18 quintaux 30 livres	50 £ 6 s. 6 d.
	Louys Blanchard	Claude Thenard	4 quintaux 58 livres	12 £ 11 s. 11 d.
	Mathurin Turmeau	Le capitaine La Bastide	73 quintaux ½	202 £. 2 s. 6 d.
	Nicolas Liet	Le capitaine La Bastide	36 quintaux 47 livres	100 £ 5 s. 10 d.

g. Boulanger de La Rochelle.

h. Commis du comte de Fiesque.

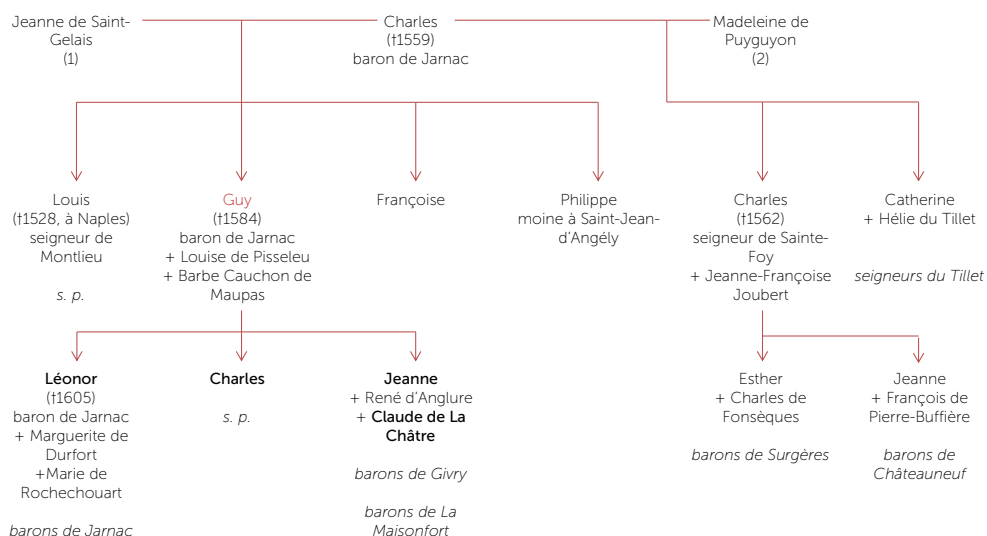
i. Le prix du quintal est de 55 s.

Dès lors, il n'est pas surprenant de constater entre crochets carrés la présence d'informations rajoutées par les soins de l'éditeur, telles que le prix total des vins, ceci afin de vérifier leur cohérence avec les montants réclamés au même moment par le baron de Jarnac à la monarchie dans sa correspondance.

IV. Le « matériel d'accompagnement » : une nécessité de l'édition

Le matériel d'accompagnement désigne l'ensemble des instruments ou outils de travail réunis en annexe de l'édition, « dont le but est de faciliter la lecture du texte en fournissant au lecteur des éléments de compréhension supplémentaires qui ne peuvent prendre place en note »⁸. Ces derniers peuvent être difficiles à intégrer au corps du texte (car trop longs ou trop complexes à présenter), ne prendre sens qu'une fois rassemblés, ou revenir de manière récurrente au fil du texte. Le cas de l'arbre généalogique, par exemple, est caractéristique : une telle présentation figurée manifeste avec bien plus de clarté les liens de parenté existant entre deux personnages qu'une explication détaillée (fig. 2). Si la nature et le nombre des documents d'accompagnement dépendent du texte édité, il convient de garder à l'esprit que ceux-ci ne doivent jamais être redondants, mais bien mettre en exergue une information particulière ou révéler

Fig. 2 | Arbre généalogique des Chabot de Jarnac.



8 Christine Nougaret et Élisabeth Parinet, *L'édition critique des textes contemporains, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, 2015.

un élément inédit malaisé à indiquer dans les notes de commentaire du texte. On peut mentionner, en complément du tableau chronologique évoqué plus haut, trois types d'outils pertinents dans le cas d'une correspondance.

Arbre généalogique et dictionnaire biographique sont essentiels pour comprendre qui sont les personnages incontournables d'une correspondance nobiliaire, dans la mesure où celle-ci se nourrit avant tout de solides sociabilités familiales et guerrières. On pourra ainsi distinguer les correspondants des autres membres du lignage en faisant figurer leur nom en gras dans l'arbre généalogique. Les notices du dictionnaire, quant à elles, éclairent le lecteur sur le parcours des personnages et le renseignent notamment sur les diverses fonctions qui leur furent dévolues au cours de leur carrière. Elles rassemblent donc les éléments épars fournis tout au long de l'édition sur les interlocuteurs du gouverneur de La Rochelle.

Pour cerner l'inscription du gouverneur dans le territoire confié à sa responsabilité, nous avons également proposé une carte (fig. 3) ainsi qu'un état de ses déplacements (tabl. 3). La carte a l'avantage de révéler la distance séparant l'Aunis des terres du gouverneur (la plus proche d'entre elles, Jarnac, se trouve à près de quatre-vingt-dix kilomètres de La Rochelle), tandis que l'état de ses déplacements (établi à partir des lieux de rédaction mentionnés à la fin des missives) souligne ses absences relativement fréquentes de La Rochelle⁹. Ces deux représentations, mises en regard l'une de l'autre, nous ont donc logiquement conduite à nous interroger sur les moyens laissés à la disposition du gouverneur de La Rochelle pour appliquer les décisions royales lorsqu'il s'absentait du territoire placé sous sa responsabilité. En effet, loin d'amener à conclure à un éloignement systématique et inconscient de son auteur, la correspondance invite plutôt à étudier le remplacement du gouverneur par des hommes de confiance choisis par ses soins avec l'aval de la Couronne.

9 Ce constat appelle à la prudence, car les déplacements de Guy Chabot nous échappent en grande partie, contrairement à ceux d'un autre gouverneur de la même période, Bertrand de Gordes (Stéphane Gal, Mark Greengrass et Thierry Rentet, *Bertrand de Gordes, lieutenant général du roi en Dauphiné. Correspondance reçue (1572)*, Fontaine, 2017, p. 21).

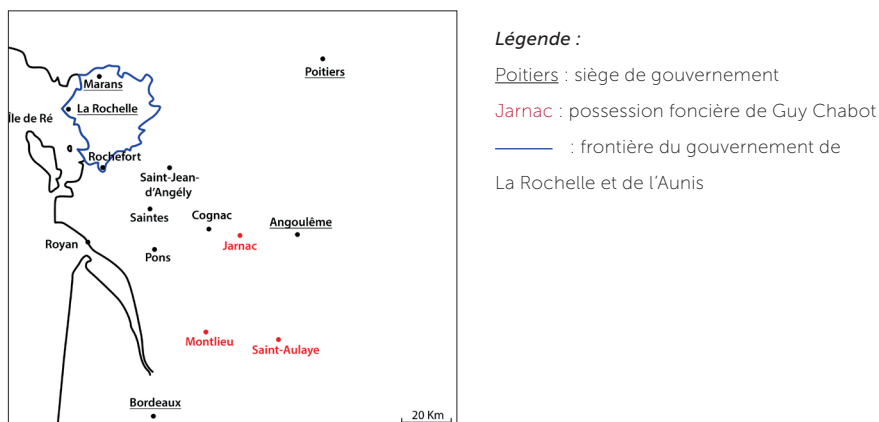


Fig. 3 | Les possessions de Guy Chabot et le gouvernement de La Rochelle.

Type de lieu	Localité	Occurrences
Villes du gouvernement	La Rochelle	12
Possessions familiales	Jarnac	36
	Saint-Aulaye	9
	Montlieu	4
Autres lieux	Mansle	1
	Barbezieux	1

Tabl. 3 | Les lieux de rédaction des lettres de Guy Chabot, de 1559 à 1567.

Enfin, il nous importait d'envisager la périodicité des échanges épistolaires noués par Guy Chabot au cours des treize années de pouvoir qu'il exerça à La Rochelle. Le graphique réalisé, qui ne prend en compte que les lettres dont au moins l'année de rédaction est sûre, se déploie année après année et distingue les lettres reçues des lettres envoyées par le gouverneur (fig. 4). En ont été également exclues les lettres perdues mais identifiées dans le tableau chronologique, ce qui explique le léger décalage que l'on peut observer entre ces deux documents. Malgré tout, le graphique donne à voir une intéressante succession de périodes de pics et de périodes de creux dans l'écriture épistolaire de Guy Chabot. Certaines années sont marquées par un

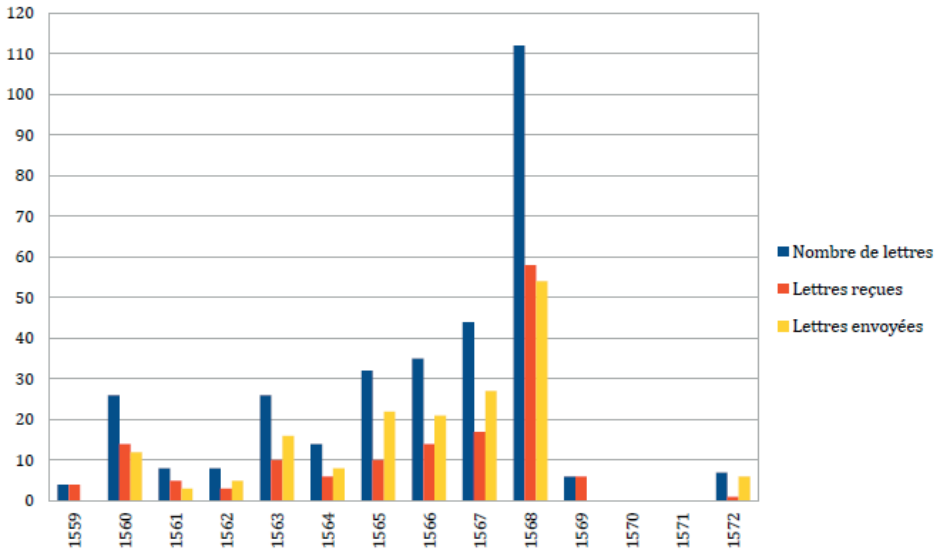


Fig. 4 | Répartition annuelle de la correspondance de Guy Chabot.

apparent manque d'investissement dans la correspondance, ce qui pose véritablement question, en particulier les années 1559 et 1562, puisque celles-ci voient respectivement la prise de fonction du baron de Jarnac et le déclenchement de la première guerre de Religion. On peut aussi s'étonner de la brutalité avec laquelle Guy Chabot cesse de prendre la plume entre 1569 et 1571, période qui correspond en réalité à l'effacement progressif du gouverneur, évincé du jeu politique rochelais bien que maintenu en fonction jusqu'à sa révocation officielle, qui intervint en 1572.

V. Conclusion

Ces quelques exemples soulignent le rôle de l'éditeur comme médiateur indispensable à l'exploitation des sources inédites en histoire. Quelle que soit la qualité de l'édition, éditer ne peut se limiter à livrer un texte brut. Au contraire, la démarche éditoriale ne prend sens que si l'éditeur livre au lecteur du corpus des clefs de

compréhension adéquates et les outils propices à son appropriation. C'est dans cette perspective que le chercheur se place comme médiateur entre un texte et un public. D'autre part, force est de constater que l'élaboration d'outils tels que ceux évoqués ci-dessus est également précieuse pour le chercheur lui-même, car ces derniers rendent saillantes des réalités autrement noyées dans le flot des informations livrées par la correspondance, source fleuve par excellence.

ÉLISABETH SOSSON

Archiviste paléographe (prom. 2018)
Conservatrice des bibliothèques